

SAISON 2023/2024  
EN AVANT LA  
MUSIQUE !

ÉVEIL MUSICAL  
FORMATION  
INSTRUMENTALE  
CLASSES D'ORCHESTRE



**INSCRIPTION  
JUSQU'AU 2 OCTOBRE**

Formulaire téléchargeable  
ou inscription en ligne  
[CCLACSDECHAMPAGNE.FR](http://CCLACSDECHAMPAGNE.FR)

Renseignements

**03 25 92 57 09**

**06 71 20 25 58**

**ecole-musique**

**@cclacsdechampagne.fr**

ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE  
**MUSIQUE**  
Communauté de Communes  
LACS DE CHAMPAGNE

# SAISON 2023/2024 EN AVANT LA MUSIQUE !

UNE SÉANCE  
D'ESSAI OFFERTE

## ● L'ÉVEIL MUSICAL

DÉCOUVERTE D'INSTRUMENTS, ÉVEIL AU RYTHME,  
PERCUSSIONS, CHANSONS, JEUX VOCAUX

DURÉE DU COURS : 45 MN | LE MERCREDI

Réservé aux élèves de grande section de maternelle, cet atelier permet de sensibiliser les jeunes enfants à l'art musical par le jeu, les activités manuelles, l'expression orale et corporelle.

## ● LA FORMATION MUSICALE

AUTREFOIS APPELÉE SOLFÈGE... | DURÉE DU COURS : 1H/1H30

Elle propose aujourd'hui des méthodes plus attrayantes et adaptées aux jeunes enfants. Elle demeure une discipline indispensable à la pratique instrumentale.

## ● LA FORMATION INSTRUMENTALE

COURS INDIVIDUEL | DURÉE DU COURS : 30/45 MN

Flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, cor, trombone, tuba, batterie, percussions, piano.

L'école de musique possède un parc instrumental permettant la mise à disposition d'un instrument pendant la première année de scolarité. Ce prêt est renouvelable sous réserve de disponibilité de l'instrument.

## ● LES CLASSES D'ORCHESTRE

SOURCE DE MOTIVATION | DURÉE DU COURS : 45 MN/1H

Elles permettent à tous les instrumentistes, dès la première année, d'aborder un répertoire varié et adapté au niveau de chacun.

## ● LES COURS POUR ADULTES

POUR UN PUBLIC PLUS LARGE | DURÉE DU COURS : 30 MN

L'objectif de l'école intercommunale de musique étant également de proposer un enseignement musical à tout âge, les adultes peuvent eux aussi, bénéficier d'un enseignement musical correspondant à leurs besoins.

## ● LES ATELIERS

POUR LES MUSICIENS CONFIRMÉS | DURÉE DU COURS : 30 MN

Adultes ou adolescents inscrits sur les rangs de l'harmonie municipale ont la possibilité d'entretenir ou perfectionner leur pratique instrumentale à des tarifs préférentiels.



## L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Les professeurs ont été choisis pour leurs compétences musicales et pédagogiques mais aussi pour leur disponibilité et leur dynamisme.

Ils sauront insuffler à vos enfants le goût de la musique et créer l'émulation nécessaire à la progression de chacun.

## LES TARIFS

	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	EXTÉRIEUR
<b>EVEIL MUSICAL</b>	111 €	157 €
<b>FORMATION MUSICALE SEULE</b>	111 €	157 €
<b>FORMULE GLOBALE : FORMATION MUSICALE + INSTRUMENT + ORCHESTRE.</b>		
1er enfant :	186 €	262 €
2ème enfant : - 15 %	158 €	222 €
3ème enfant : - 10 %	142 €	201 €
<b>FORMATION INSTRUMENTALE SEULE</b>	111 €	157 €
Pour les élèves ayant terminé le cursus de Formation Musicale, ou pour les élèves internes ne pouvant pas suivre la totalité des cours à l'école de musique. (sur présentation d'un certificat de scolarité de l'Ecole de Musique du lieu d'internat)		
<b>COURS ADULTE</b>	186 €	262 €
Quelles que soient les disciplines choisies dans la formule globale		
<b>PERFECTIONNEMENT</b>	111 €	157 €
Pour les élèves ayant obtenu le Brevet de fin de 2ème cycle instrumental et ne désirant pas poursuivre dans une autre Ecole de Musique. (cours de 45 mn)		
<b>INSTRUMENT SUPPLÉMENTAIRE</b>	111 €	157 €
Sauf pour piano vers un autre instrument.		
<b>ATELIER HARMONIE</b>	93 €	111 €
Pour les musiciens de l'harmonie municipale désirant reprendre des cours afin d'entretenir ou améliorer leur pratique instrumentale. (cours de 30mn).		

# SAISON 2023/2024 EN AVANT LA MUSIQUE !



## LES HORAIRES

L'école de musique fonctionne tous les jours en dehors du temps scolaire. La plus forte activité a cependant lieu le mercredi, principalement pour les élèves scolarisés en primaire et le samedi afin d'accueillir les lycéens internes et les étudiants.

## L'INSCRIPTION FORMULAIRE PAPIER

Remplissez le formulaire joint à ce dépliant puis transmettez-le

- par mail à :

ecole-musique@cclacsdechampagne.fr

- par voie postale :

Ecole intercommunale de musique | Centre culturel intercommunal  
Rue Louis Brice Chavance - 10500 Brienne le Château

- sur place

Vous avez également la possibilité de vous inscrire du 8 au 30 septembre en vous rendant à l'école de musique les :

- Mercredis de 10h30 à 12h30 / 13h30 à 16h30
- Vendredis 16h30-19h30
- Samedis (excepté le 16) 14h-16h

## INSCRIPTION EN LIGNE

Vous n'avez pas le formulaire ?

**Vous pouvez le télécharger ou vous inscrire en ligne**

sur le site de la Communauté de communes des lacs de Champagne :

**[www.cclacsdechampagne.fr](http://www.cclacsdechampagne.fr)**

► Ecole de musique | Inscription

